

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECOLE PRIMAIRE PRIVEE LES PETITS CHAMPIONS I » en abrégé « EPV LES PETITS CHAMPIONS I »

Siège Abidjan, Anyama, ANYAMA ADJAME  
EXTENSION NON LOIN DU COLLEGE PRIVE NATRAKAN, Lot  
4344, Ilot 589

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLE PRIMAIRE PRIVEE LES  
PETITS CHAMPIONS I » en abrégé « EPV LES PETITS  
CHAMPIONS I »

Objet : La Fondation, l'Exploitation et la Gestion de tout Etablissement d'Enseignements Primaire, d'Enseignement Secondaire, d'Enseignement Secondaire Technique et ou Professionnel et des Formations Qualifiantes, L'Acquisition, la Création et la location de tout Etablissement de cette nature, L'Achat, l'Echange avec ou sans Promesse de vente, la Construction et l'Aménagement de tout immeuble en vue d'exercer l'activité de l'enseignement.

-Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription d'achat de titre ou droits sociaux de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de dation en location-gérance de tous biens et autres droits ;

-Et généralement, toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient juridiques ou économiques, mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, civiles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA ADJAME  
EXTENSION NON LOIN DU COLLEGE PRIVE NATRAKAN, Lot  
4344, Ilot 589

Dirigeant(s) M BAKAYOKO MEMASSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06816 du 16/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70403/GTCA/RC/2022 du 16/12/2022

